

ETAT-MAJOR OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION DU TERRORISME (EMOPT)

PRÉSENTATION

Voulant centraliser sous sa coupe les services luttant contre la menace djihadiste, le ministère de l'Intérieur a créé, en juin 2015, un état-major opérationnel de prévention du terrorisme (EMOPT) rattaché au cabinet du ministre.

MISSIONS

- Le rôle de l'EMOPT est de coordonner, d'animer et de contrôler à l'échelon central le suivi des personnes radicalisées et en développant une politique offensive de prévention de la radicalisation.

Le ministre a voulu ce dispositif pour éviter le problème de la concurrence entre les services et améliorer la circulation de l'information. Cette mission était jusqu'alors dévolue à l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT)

- L'EMOPT s'appuie sur le Fichier de traitement des signalements, de la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), à partir duquel l'EMOPT peut d'opérer des retraits d'agrément et contribue à la mise en place d'une cartographie fine des risques, et notamment des risques propres à l'exercice de certains métiers sensibles (transports, éducation, jeunesse, installations industrielles sensibles).

- La supervision opérationnelle des personnes radicalisées est également "organisée à l'échelon départemental et zonal sous l'autorité des préfets. Chaque signalement est communiqué au préfet concerné en fonction du lieu de résidence de la personne signalée afin qu'elle soit prise en charge. Dans chaque département, a été mise en place une « cellule de suivi et de prévention de la radicalisation », pilotée par le préfet et le procureur de la République. Ces cellules réunissent l'ensemble des services de l'Etat concernés, ainsi que leurs partenaires, collectivités locales et acteurs associatifs.

ORGANISATION

Rattachée au cabinet du ministre de l'Intérieur, l'EMOPT se décline sur plusieurs échelons – départemental et national – et comprend des représentants de :

- la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)
- la police judiciaire (SDAT)
- la sécurité publique (SCRT)
- la préfecture de police de Paris (DRPP)
- la gendarmerie (SDAO, BLAT), qui contribue au travail de pilotage et de coordination confié à l'état-major opérationnel pour la prévention du terrorisme.

LIENS UTILES

Les moyens consacrés au renseignement intérieur : observations et préconisations de Philippe Dominati

https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/finances/evenements/control/synthese_rapport_renseignement_Dominati.pdf

Ministère de l'intérieur

<http://www.gouvernement.fr/action/la-lutte-contre-le-terrorisme>